



Chronologie de l'histoire des MJC

1906

« La Mouffe » : première maison, à Paris, rue Mouffetard animée par Catherine Descroix.

Elle organise des colonies de vacances, des conférences, une bibliothèque, des sorties appelées "caravanes", un groupe choral et musical. Elle est rattachée au Sillon de Marc Sangnier, mouvement progressiste du catholicisme social qui prône "l'éveil démocratique" autour de la devise suivante :

« Se conduire en
parfaits chrétiens et en
parfaits démocrates pour
le bien du Christ et pour
le bien du peuple. »

1910

Ouverture aux autres confessions religieuses et aux laïques

Dès 1910, sous l'influence d'André Lefevre puis de Marthe Levasseurs (qui seront respectivement commissaire national et régional et commissaire régionale des Eclaireurs de France), ce mouvement catholique va s'ouvrir aux protestants aux israélites et aux laïques et développer ses activités : ouverture d'un restaurant, d'un bar "antialcoolique", organisation de colonies de vacances en province, gestion d'une "caisse de solidarité et des loyers" pour les familles défavorisées du Vè arrondissement de Paris. Après la libération, la Mouffe prendra une dimension culturelle ou de nombreux artistes et écrivains à l'exemple de Raymond Devos ou Jean Paul Sartre et Simone de Beauvoir viendront débattre.

1936

Création des clubs de loisirs

1940

Le gouvernement de Vichy conçoit et met en place, dans l'esprit de la révolution nationale, une politique d'encadrement de la Jeunesse.

Cette politique passe par trois dispositifs : les chantiers de jeunesse, les écoles de cadres ou écoles de chefs, et les maisons des jeunes, le tout sous la responsabilité d'un Secrétariat général à la jeunesse. Les premiers responsables des maisons des jeunes sont formés en décembre 1940 à l'école des cadres d'Uriage (Isère). Mais dès 1941, on ouvre une zone Sud à proximité de Die (Drôme), dans le château de Charmages, une école de cadres, chefs de maisons de jeunes. Joffre Dumazedier, le futur co-fondateur de Peuple et Culture et inventeur de la sociologie des loisirs, en est le responsable pédagogique et le directeur des études. L'école est dirigée par Maurice Rouchy, responsable des

CEMEA, avec en arrière-plan, comme délégué général des Maisons des Jeunes, André Lefevre.

1942

Premières actions de Résistance à Romans (26)

A Romans, le chef de la Maison des Jeunes masculine, Paul Jansen, qui dès l'automne 1942 a rejoint l'armée secrète, s'engage avec les jeunes adhérents et membres du Conseil de Maison dans des actions de résistance qui les conduiront dans les maquis du Vercors et à la lutte armée. Sur une soixantaine de jeunes du groupe, sept garçons disparaissent dans les combats.

1943

Les maisons des jeunes vont prendre des distances avec le gouvernement de Vichy et le Secrétariat Général à la Jeunesse.

Le journal des chefs de maison, "fenêtre ouverte", ne sera plus édité à Vichy mais à Lyon sous la responsabilité de l'Association nationale des Maisons des Jeunes que préside M.ANDRE, par ailleurs vice-président de la Mutualité française

1944

Création, à Lyon, de la République des jeunes sous l'impulsion d'André Philip et à travers lui de l'Etat et du Gouvernement Provisoire de la République Française.

Elle est composée de représentants de mouvements de jeunesse (Auberges de Jeunesse, Éclaireurs de France), d'organisations syndicales (C.G.T. et C.G.A.) et de mouvements de résistance (Forces Unies de la Jeunesse Patriotique). Puis viendront s'y adjoindre les Jeunesses Socialistes, l'Union de la Jeunesse Républicaine de France, la Ligue de l'Enseignement, le Syndicat National des Instituteurs, l'Association Catholique de la Jeunesse Française et les Scouts de France. Le but de cette organisation nationale est de susciter et de coordonner le développement de Maisons des Jeunes, institutions qui doivent permettre le rapprochement des diverses organisations et mouvements, leur apporter des moyens d'action, mais aussi accueillir les jeunes inorganisés.

" Nous voudrions qu'après quelques années, une maison d'école au moins dans chaque ville ou village soit devenue 'une maison de la culture', une 'maison de la jeune France', un 'foyer de la nation', de quelque nom qu'on désire la nommer, où les hommes ne cesseraient plus d'aller, sûrs d'y trouver un cinéma, des spectacles, une bibliothèque, des journaux, des revues, des livres, de la joie et de la lumière. Cette maison serait en même temps une maison des jeunes".

Jean Guehenno, alors directeur
des mouvements de Jeunesse et de la culture populaire

1946- 1948:

Scission et création de la fédération française des maisons des jeunes et de la culture

Alors que le contexte financier est difficile, des tensions avec la Ligue de l'Enseignement et le syndicat national des Instituteurs vont conduire à une première scission et générer la création de la FFMJC qui se structurera à partir du travail de définition du rôle et des statuts types d'une MJC et d'une fédération départementale conduit par Albert Léger.

"Laïcité, cela signifie pour nous respect de toutes les opinions, de toutes les croyances (...). Vous avez le droit et je dirais que vous avez le devoir de les confronter. Il n'est pas de

véritable liberté s'il n'est pas de confrontation des idées et des croyances (...). Lorsque vous créez une de vos maisons des jeunes dans quelqu'un de nos faubourgs, dans quelqu'un de nos villages, vous allumez un feu. Faites-en jaillir le plus possible et si vous ne voyez pas l'aurore, un jour ils se seront rejoints et l'aurore resplendira sur l'humanité".

M.Naegelen, ministre de l'Education Nationale s'adressant à André Philip lors de l'assemblée générale constitutive de la FFMJC

1959 et années 1960

Un impressionnant développement des MJC

L'interview que Maurice Herzog (Haut Commissaire puis Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports) donne au journal "Le Monde" du 18 septembre 1959 est le coup d'envoi de ce développement. S'adressant à des maires inquiets de la montée de la violence urbaine et du phénomène "blousons noirs", il préconise quelques remèdes dont "l'expansion rapide des Maisons des Jeunes".

1960	1968
262 MJC	1200 MJC

Au milieu des années 60,
on construit
deux MJC par semaine

1965

XX^e anniversaire de la création de la République des Jeunes à Lyon : la

FFMJC à elle seule reçoit la moitié des subventions allouées aux organismes de jeunesse et d'éducation populaire.

1968

François Misoffe succède à Maurice Herzog : André Philip démissionne

Les tensions sont telles entre la FFMJC et le gouvernement, notamment avec le nouveau ministre François Misoffe qui ne ménage pas ses critiques à l'égard des MJC "conçues par les adultes et pour les jeunes" et où "les jeunes ne se sentent pas chez eux" qu'André Philip va démissionner en expliquant qu'appelé à des fonctions internationales importantes, il ne disposait plus du temps nécessaire "*pour combattre à la fois un ministre hostile et un syndicat irresponsable*".)L'allusion au syndicat provient d'une importante mobilisation des personnels). Les événements de mai-juin 1968 vont confirmer cette image des MJC volontairement indépendantes de l'Etat et de tous les pouvoirs, ouvertes à tous les débats, à la libre expression des jeunes (à la FFMJC, on défend depuis longtemps le droit de vote à 18 ans), et aux mouvements sociaux.

Le gouvernement constitué à la suite des élections législatives de juin 1968 confie à Joseph Comiti un Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports et le dialogue avec l'Etat reprend, mais de nouvelles oppositions apparaissent.

1969

Scission de la FFMJC et création de l'UNIREG

Lucien Trichaud, délégué général, démissionne de la FFMJC et crée l'APREREG puis de l'UNIREG réunissant des fédérations régionales indépendantes de la FFMJC qui prônent la dimension nationale du mouvement des MJC et la cogestion avec le personnel. Paul JARGOT, sénateur de l'Isère, et Paul JANSEN occupent respectivement le poste de président et de délégué général de la FFMJC et conduisent la fédération à redéfinir son projet.

1975

30ème anniversaire de la création de la République des Jeunes : désormais, les MJC veulent être aussi des **Maisons Pour Tous**.

1981

Un nouvel élan

La démocratisation du loisir et l'aménagement du temps libre, la réhabilitation de l'éducation populaire sont autant de chantiers inscrits dans le projet de nouvelle citoyenneté annoncé par le Premier Ministre Pierre MAUROY.

Nombre des MJC en 1981 par fédération	FFMJC	UNIREG
	1000	400

1987

Nouvelle scission et création de l'AREGES et de la Confédération des MJC de France (CMJCF)

Cependant, après quelques années de développement, un temps de rigueur budgétaire s'impose à nouveau et provoque de nouvelles tensions et scissions. Les fédérations d'Île de France, de Grenoble, de Lyon, de Bretagne et de Champagne - Ardennes se regroupent dans une structure nouvelle, l'AREGES (association de recherche, d'étude et de gestion sociale du champ socioculturel et des MJC) puis avec la fédération Picardie vont rejoindre l'UNIREG pour créer la Confédération des MJC de France

1994

50ème anniversaire de la République des Jeunes. La FFMJC est en refondation.

2008

La FFMJC et la CMJCF célèbrent ensemble le 60ème anniversaire de la République et s'affirment comme acteur de l'éducation populaire, partie prenante de la vie démocratique locale et du développement de la vie associative et culturelle.

Aujourd'hui en 2009, la CMJCF et la FFMJC c'est :

- .
- . **1460 MJC** adhérentes,
- . **5600 Conseils d'Administration** et 1500 Assemblées Générales par an,
- . **23500 administrateurs, 32 000 bénévoles, 9300 emplois associatifs,**
- . **630 000 adhérents**, dont 150 000 adhérents entre 16 et 25 ans et près de 6 millions d'usagers
- . **1 million de jeunes engagés dans des projets** et les actions des MJC.
- .

